

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 42

Artikel: Et pi, rave ; vive lè bitès !
Autor: Griphon-lo-Justo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216718>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ARMOIRIES COMMUNALES



Bretigny-St-Barthélemy a adopté en 1921 un écusson divisé en deux, verticalement, blanc et rouge, rappelant les couleurs de l'Abbaye de Romainmôtier, fondatrice de l'ancienne Abbaye de St-Barthélemy, reconstruite en 1575. Sur ce champ blanc et rouge se détache un château encadré de quatre coquilles : une au-dessus du château, une au-dessous et une de chaque côté. Les parties du château et des coquilles sont rouges sur le demi-champ blanc et blanches sur le demi-champ rouge. Les tours représentent le château sis dans cette commune, les coquilles sont prises dans les armoiries de la famille de Goumoëns, qui, sauf erreur, édificia le château.

C'est à l'occasion de la restauration de l'église qu'a surgi l'idée d'adopter ces armoiries pour être reproduites en vitrail d'une fenêtre gothique retrouvée au cours de la restauration de cet édifice.

Les détails ci-dessus nous ont été communiqués par M. Victor Basset, secrétaire municipal, lequel avait projeté ces armes.

* * *



Oulens (Echallens). — Le 23 mars 1921, sur la proposition de la Commission héraldique, le Conseil général d'Oulens a adopté un écusson qui présente sur un champ d'or une figure de couleur noire, composée d'un losange évidé tenant tout le champ de l'écu combiné à un sautoir (soit croix de St-André ou croix en X). Les héraldistes dénomment *frette* cette figure. Ces armes rappellent celles des Sires de Jouse, seigneurs d'Oulens vers 1600.

Nous devons les renseignements ci-dessus à l'obligeance de M. Clavel, secrétaire municipal à Oulens.

* * *

Vallmand. — A l'occasion de la confection d'un vitrail pour le temple paroissial, M. Châtelain, architecte, proposa : une grappe surmontée de la lettre V. Vallmand est un pays de vignoble. Nous ne savons si le vitrail a été exécuté tel.

* * *



Villarzel. — En 1919, Villarzel a adopté, sur la proposition de MM. André Kohler et Maxime Reymond, un écu coupé horizontalement, blanc en haut, rouge en bas. Sur ce fond se détache une tour carrée noire recouverte d'un toit à deux poinçons. Les couleurs sont celles de l'Evêché de Lausanne, dont Villarzel dépendait ; la tour, qui subsiste encore à Villarzel, est un vestige d'anciennes fortifications.

* * *

Vuarrens. — Sur une assiette commémorative du centenaire de 1903 figure un écu divisé verticalement en deux parties rouge et blanc. Sur la partie inférieure et au centre du champ ainsi formé, la lettre V surmontée d'une tête de bœuf vue de profil ; les parties de ces « eubles » qui sont sur le rouge sont blanches et les parties qui sont sur le

blanc sont rouges, le tout encadré de deux tiges de froment d'or avec épis. Il serait désirable que cet écu fût simplifié et mieux ordonné héraldiquement ; nous attendrons ce moment pour en donner une figure. La tête de bœuf rappelle que les Vuarrennais ont pour sobriquet : *lei bao*.



ET PI, RAVE; VIVE LÈ BITÈS !

Monsu lo Conteù,

Perdenà mè se vigno v'zimbètà avoè mon barbouillon dè la metzance, mà iè ôqui su l'estoma et faut que saillé, n'ai a pas dè nani. Vaitzé la question :

Ié liézu lai a quoqué tein deïn on nové papà, on artiello dé comparaison dé primé po l'éducation dé bestiaux et dé zinfants. Ce t'artiello se boellé dince : « Beniraux Vaudois, que sont-voutré zinfants aupri de voutré vatzés !... » So desant, sti papà l'air dé critiquà la manière dé repartechon dé primés. Hé bin ! Monsu, mè léviné se n'a pas tórt ! Quant on a pire coumin ona crâpia dé pudze dé bon sang, lè bin facile dé lou comprindré sin tant dé manigance. Ne su pas, on Monsu coumin vo, mà tô parà ié prau de comprenaille.

Ete-que lè bàu, lè vatzes et lè modzons ne sant pas plle gros, plle fòrts que lè zinfants ? Faut donc mè sé bailli dé pinna apré leux ? Faut allà to se cofeyà à l'étrabillo, rechàidré dé zimbougnâies, des dzevatâies, des cuvâtâies dé la metzance... N'e te rin que to cîn ?

Avoè lè zinfants, bernique ! Se volliont crenesà, on lau baillè ona bordenâie pé la tita et tot est de.

Ne pas se dandzerau dé lè zèduquà, pauvont comprindré ôtié, mà lè bité, ne l'ai à pas dè nani, faut les dressi avoè l'ècordja, et, mè lévine ! né pas sans pinna !...

Lè zinfants sti tin in savant trau. L'ont ona lingua dau diablo, et porqué ? po rin dauto ; po crenesà à leux parints, po riré dé villio que n'in savant pas atant.

Na, na ! porqué tant primà lè régents que dai-vant s'habituà à l'humilité, à toté lè vertus chrétiennesses ; né pas grand tzouzé que d'èlevà dé zinfants din ona bouna tzambrà, mà dé zanimalux din on étrabillo !...

Lè forté primé no zincoradzont, sin cîn no n'arin min de bî bestieux, et les bité font lou bonheu dé gouvernèmins et dé populachons. Et onco, faut te pas de dépinses por allà concouri, caracollà avoè noutré bités inrubanâies ? ah ! ah !...

Onco on môit, rin qu'on mot et vo sarà quitto !...

La prospérité dau pays depind mè dé bités que nourré que dé biaux esprits que ne fant que révolutionà. Quand lè dzins nin savant que to justo po fairé leux affairés ne vant pas adi mettré lau nà iau n'ant rin à veiré, restant tzi leux, et lo gouvernamin n'est pas adi détraquà.

Bondzo, Monsu lo Conteù, à on autrou iàdzo. Perdenà mè se ie vos ai écrit in patois, mà ne sai

pas prau lou français, et to parà ié pu gagni ma via et ètré primà po ona modze... Posta-vo bin. Voutron serviteux respètablo.

Grifphon-lo-Justo.

SOUVENIRS DE « CHEZ NOUS »

(Suite et fin.)

Comme il est loin ce temps où, au premier printemps, dans les vergers voisins, nous développions de fantastiques galopades en jouant aux « voleurs de chevaux », tandis qu'en été nous y chipions pommes et poires, et qu'en hiver, quand l'eau d'une fontaine habilement dirigée s'était changée en glace, nous y pratiquions des glissades enivrantes, qui sur le bois poli de ses sabots, qui sur une simple planche, qui sur une luge ou un « banchet ». Vers le Nouvel-An apparaissaient les patins de Flint, Clieux et autres privilégiés, « aux études » à Lausanne, lâchés pour quelques jours. O ! verger du « Grand Crétaz », de quelles « débattues » du bout des doigts tu fus la cause ; mais que de bon sang tu nous a fait !

Voilà l'église à la large tour carrée, sans grâce et sans beauté. De temps à autre, nous grimpons au clocher et attendions avec impatience le moment où l'horloge « frapperait », ou bien nous assistions à cette œuvre magistrale qui consistait à « sonner midi ».

Le temple lui-même, c'était pour nous le sanctuaire « du ministre et du régent ». Aux jours de grande cérémonie, le « sonneur » passait, dans les bancs, la crouille longuement emmanchée ; c'était lui aussi qui alimentait les deux fourneaux de fonte à haute colonne, qui laissaient glacés les fidèles trop éloignés d'eux et endormaient doucement ceux qui étaient trop près.

Sous le chœur de l'église est la « chambre des pompes », autre mystère pour nous. On les sortait rarement ; parfois la nuit, quand nous dormions, et puis le jour de l'Ascension. Ah ! ce jour-là, il s'agissait de « mouiller le coq ». Il y allait de l'honneur du chef. Que la bise vint à contrarier, que le porte-jef fut moins adroit ou l'équipe moins vigoureuse, que le coq de l'église ne fut pas atteint, le brave homme s'en allait maugréant, et il ne faisait pas bon se trouver sous ses pas.

Tout à côté, la fontaine où trônaient les lessiveuses, où venait s'abreuver le bétail et où s'approvisionnaient d'eau les ménages. Après la fin de l'école, à 4 heures, c'était la tâche des enfants : « porter l'eau ». Boilles, brantes, bidons, seilles étaient mis à contribution. Les vieux portaient volontiers la seille sur la tête, avec ou sans « torche », et c'est encore aujourd'hui un étonnement, pour moi, de revoir, en pensée, ces hommes ou ces femmes marcher avec aisance, une seille d'eau sur la tête, sans la tenir et sans en rien verser.

Plus loin, c'est l'école, le « collège », comme on dit à la campagne, avec ses deux classes au soleil, son minuscule clocheton qui ne renferme pas, mais supporte seulement, la cloche de l'école, celle que les vieux appelaient encore la « cloche au loup », parce que, suspendue dans une vieille chapelle que je n'ai point vue, elle servait jadis à rassembler les hommes du village pour faire la « battue » lorsqu'un loup ou un ours était signalé dans la forêt voisine.

Pourrais-je parler de la cloche sans dire un mot de l'école, qui m'a laissé de si doux souvenirs, et du régent, qui me fut si cher. Mais ces souvenirs sont intimes et personnels ; je ne saurais les divul-